MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

-=-=-

SECRETARIAT GENERAL

-=-=-=-

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO UNITE – PROGRES – JUSTICE

-=-=-

MATRICE DES INDICATEURS DE PERFORMANCES 2019-2021 DU SECTEUR « EAU ET ASSAINISSEMENT »

1. MESURES OU ACTIONS 2017-2021

N°	Mesure ou action	Ch	U	ramme sation	de		Coûts de 1	·éalisation	(en million	s de FCFA)		Coût	Source de	Structures
IN	Wesure ou action	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	total	finance ment	responsables
					Progr	amme	1. Aménag	ements hy	drauliques					
	Objectif stratégique : Assurer de façon durable la disponibilité en eau													
1.1	Restaurer, protéger et valoriser le lac Bam	X	X	X	X	X	2 144,64	717,65	4 883,40	2 411,25	1 969,06	12 126,00	BOAD +ETAT	DGIH/Projet Lac Bam
1.2	Construire le barrage de la Bougouriba Phase 1		X	X	X	X		0	1 500,00	894,42		2 394,42		DGIH
1.3	Construire le barrage hydro- agricole et électrique de Ouessa Phase 1	X	X	X	X		1 473,54	736,76	1473,54			3 683,85	Budget de l'Etat	DGIH
1.4	Construire le barrage de Bambakari /Tin-Akoff 2e phase	X	X	X		X	6 254,00	1 757,08	1 046,91	4 509,00	1 075,36	14 642,36	Budget de l'Etat	DGIH
1.5	Construire 50 retenues d'eau dans les 13 régions	X	X	X	X	X	7 194,32	9520	12 073,00	13 448,00	11 890,65	37 411,65	BOAD +ETAT	DGIH
1.6	Réaliser des aménagements hydro- agricoles à Banwaly dans la province du Houet	X	X	X	X	X	636,26	1	636,36	-	-	1 272,62	Budget de l'Etat	DGIH
1.7	Restaurer, protéger et valoriser le lac Dem	X	X	X		X	59,14	177,42	59,14			295,71	Budget de l'Etat	DGIH
1.8	Evaluer et valoriser le barrage souterrain de Naré	X	X				141,518	203,41	334,23	-		790,263	BAD, ETAT	DGIH
1.9	Achever la construction du barrage de Samendeni (PDIS I)	X	X				30 552	26 886,90	28 244,50	6 808,50		92 492	ETAT BADEA, BID, BIDC, BOAD, FADD,	DGIH

N°	Mesure ou action	Ch		ramme sation	de		Coûts de 1	réalisation	(en million	s de FCFA)		Coût	Source de	Structures
IN	Mesure ou action	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	total	finance ment	responsables
													FKDEA, FSD, OFID	
1.1 0	Construire le barrage de Bassieri	X	X	X	X		410	1 644	684,27	-		2 738,66	ETAT	DGIH
							Programme	2. GIRE						
	Objectif straté	gique :	contribu	uer dural	olement	à la sati	sfaction des	besoins en e	eau douce des	usagers et des	écosystèmes	aquatiques		
2.1	Finaliser et adopter le SDAGE de l'agence de l'eau du Nakanbé	X	X	X			53	149				202	CFE et Etat	AEN
2.2	Elaborer et adopter les SDAGE des agences de l'eau du Gourma et du Liptako	X	X	X	X		23	302,8	448,5	300		1074,3	ASDI- DANIDA , Etat	AEG, AEL
						Pr	ogramme 3.	Eau potab	le					
	Objectif stratégique	e : Con	tribuer	à la sat	isfactior	ı durab	le des besoir	ns en eau et	à l'améliora	tion de la gou	vernance du	secteur de l'	eau	
3.1	Adopter une nouvelle politique tarifaire en milieu rural et semi urbain	X	X	X			1	ı		-		1	Etat	DGEP
3.3	Adapter les textes sur l'intercommunalité au contexte du secteur Eau et assainissement	X					1	ı		-		1	Etat	DGEP
3.5	Elaborer et adopter une stratégie de partenariat public privé et un mécanisme règlementaire dans le secteur de l'eau dans les zones rurales et semi-urbaines au Burkina Faso	X	Х	X	X		10	0	50	0		60	PTF, Etat, financem ent à recherche r	DGEP
3.6	Réaliser 5 réseaux d'Approvisionnement en eau potable (AEP) multi-villages	X	-	-	X		780	6 860		1 400		9 040	Etat, PTF, PPP	DGEP

N°	Mesure ou action	Ch		ramme sation	de		Coûts de	réalisatio	n (en mi	llions d	e FCFA)		Coût	Source de	Structures
	Westife ou action	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	201	9	2020	2021	total	finance ment	responsables
3.7	Réaliser 7 500 forages neufs et réhabiliter 3 020	X	X	X	X		12 756	9 644,10	8390),5	0630,48		41 421	Etat, PTF, PPP	DGEP
3.8	Réaliser 611 Adductions d'eau potable simplifiée et réhabiliter 225	X	X	X	X		7 741	14 861	724	4 2	4945,44		54 791	Etat, PTF, PPP	DGEP
				Pr	ogramn	ne 4. As	sainissemen	t des Eaux	Usées et	Excreta	ı				
		(Objecti	f stratég	gique : A	Assurer	un assainiss	sement du	rable des	eaux us	ées et excre	ta			
4.1	Réaliser la station d'épuration (STEP) de Bobo phase II			-	X					-	3 000		3 000		ONEA
4.3	Réaliser 50 Km de réseaux d'assainissement collectif et semi- collectif à Ouagadougou et Bobo Dioulasso		10	30	20			1 000	2	950	1 966,66		1000		ONEA
4.4	Construire 7 stations de traitement de boue de vidange (STBV)			-	2			0		-	5 000		5000		ONEA
4.5	Réaliser 238 801 latrines familiales et 5 440 latrines institutionnelles et publiques	39 774	50 000	56338	65900		7 930	11 956,50	12	782	12 782		45 451		DGA-ONEA
				P	rogram	me 5. G	Couvernance	« eau et	assainiss	ement »					
				Objectif	stratég	ique : A	Améliorer la	gouverna	nce du se	ecteur de	l'eau				
5.1	Réaliser l'étude portant "Audit organisationnel et institutionnel du secteur"	X	X	X			0		152,034	20	-		172,034	UE	DGESS
5.5	Elaborer et adopter le PDRH du Ministère de l'Eau et assainissement	X	X	X			160)	-	-	-		160		DRH

1. INDICATEURS SECTORIELS 2017-2021

NIO	T 11 4 4 1 1	***		Réal	isations			Cib	les		Gr. 4	
N°	Indicateurs sectoriels	unité	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2020	2021	Structure responsable	
				Prog	ramme 1.	Aménagei	nents Hydr	auliques				
			Objectif	f stratégiq	ue : Assur	er de faço	n durable l	a disponibil	ité en eau			
1.1	Capacité de stockage en eau de surface	Million de m3	5 030,55	5036,12	6 135,35	6 135,35	6 143,12	6148	6166	6333	DGIH	
1.2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Nombre	2	5	11	11	14	17	29	34	DGIH	
1.3	Nombre cumulé de barrages réhabilités	Nombre	2	6	11	22	26	37	58	68	DGIH	
1.4	taux de fonctionnalité des barrages	Pourcentage	53	53,6	54,67	56,02	54,98	57	58,29	58,86	DGIH	
	Programme 2. GIRE											
	Objectif straté	gique : contrib	uer dura	blement à	ı la satisfa	ction des b	esoins en e	au douce de	s usagers e	t des écosy	zstèmes aquatiques	
2.1	Nombre cumulés de services de police de l'eau fonctionnels	Nombre	1	2	5	10	7	11	13	13	DGRE	
2.1 bis	Nombre additionnel de services de police de l'eau fonctionnels	Nombre	1	1	3	5	4	3	-	-	DGRE	
2.2	Taux de recouvrement de la CFE (base prévision)	Pourcentage	100	147	126	86,29	100	100	100	100	AE-SPGIRE	
2.2 bis	Taux de recouvrement de la CFE (base assiette) Pourcentage 25 74 52,18 52,38 50 60 70 75 AE-SPGIRE								AE-SPGIRE			
2.3	Proportion des retenues d'eau de surface avec protection des berges	Pourcentage	13	15	16	17	18	20	22	23	AE	

NIO	T 11 4 4 1 1	***		Réali	isations			Cib	les		Gr. A. III
N°	Indicateurs sectoriels	unité	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2020	2021	Structure responsable
2.4	Nombre d'agences de l'eau disposant d'un SDAGE	nombre	2	2	2	2	3	3	5	5	AE-SPGIRE
					Progr	amme 3. E	Cau potable				
	Objectif stratégi	aue : Contribue	er à la sa	tisfaction				l'améliorat	tion de la go	ouvernanc	e du secteur de l'eau
3.1	Taux d'accès national à l'eau potable	pourcentage	71,9	72,4	73,4	74	76	74,6	75,2	75,8	DGEP; ONEA
3.2	Taux d'accès national à l'eau potable en milieu rural	pourcentage	65	65,3	66,2	67,3	69	68	69	70	DGEP
3.3	Taux d'accès national à l'eau potable en milieu urbain	pourcentage	89,9	91	91,7	91,1	95	96	97		ONEA
3.4	Taux de fonctionnalité des ouvrages d'AEP en milieu rural (système d'AEPS)	pourcentage	84,1	84,3	87,7	88,2	92	89,2	90,2	91,2	DGEP
3.5	Taux de fonctionnalité des points d'eau moderne en milieu rural (forages)	pourcentage	88,7	88,6	88,8	90,20	94	90,7	91,2	91,7	DGEP
3.6	Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable	pourcentage	62,3	53,1	54,9	58,5	84	60	62	64	DGEP
3.7	Taux d'équipement des centres de santé en points d'eau potable	pourcentage	86,3	75,2	74,7	81,6	94	85	90	95	DGEP
3.8	Nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N	Nombre	144	142	139	113	120	90	70	50	DGEP
3.9	Proportion d'AEPS gérées par délégation (%)	Pourcentage	40,9	57,1	49,6	60,2	70	62	64	66	DGEP

NIO	T 11 4 4 1 1	•44		Réali	sations			Cibl	es		G ₄ 4
N°	Indicateurs sectoriels	unité	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2020	2021	Structure responsable
3.10	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	Nombre	360	275	196	89	<100	<70	<50	0	DGEP
3.11	Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain (annuellement)	Nombre	58 184	51 664	17 736	201 654	55 000	55 000	55 000		ONEA
					Progran	nme 4. As	sainissemer	nt			
	Objectif stratégique : Assurer un assainissement durable des eaux usées et excreta										
4.1	Taux d'accès national à l'assainissement	Pourcentage	18	19,8	21,6	22,6	27	24,1	25,6	27,1	DGA ; ONEA
4.2	Taux d'accès à l'assainissement en milieu rural	Pourcentage	12	13,4	15,1	16,4	17	18	19	21	DGA
4.3	Taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain	Pourcentage	34,2	36,8	38,3	38,2	41	40	42	44	ONEA
4.4	Nombre de villages touchés par le déclenchement (annuellement)	Nombre	460	478	729	1 342	340	200	260	310	DGA
4.5	proportion de village déclarés FDAL à partir de 2019	Pourcentage	-	-	-	29.1	-	31	34	36	
4.6	Taux d'équipement des écoles en latrine	Pourcentage	63,7	68,2	70,7	72,4	71	74	76	78	DGA
4.7	Taux d'équipement des centres de santé en latrine	Pourcentage	86,7	88,2	90,3	77,3	92	89	91	93	DGA
4.8	Nombre de sites de dépotages réalisés	Nombre	3	2	0	0	0	2	3		ONEA
4.9	Nombre de latrines familiales hygiéniques	Nombre	7477	7764	1 050	6 906	10 000	12 000	15 000		ONEA

NIO	T 1' 4 4 1	•44		Réal	isations			Cibl	es		Gr. 4
N°	Indicateurs sectoriels	unité	2015	2016	2017	2018	2018	2019	2020	2021	Structure responsable
	construites en milieu urbain (annuellement)										
				Programi	ne 5. Gou	vernance «	« eau et assa	ninissement	»		
			Objecti	if stratégi	que : Am	éliorer la g	ouvernance	du secteur	de l'eau		
5.1	Taux d'exécution du budget d'investissement du MEA (partie rural)	Pourcentage	76,7	94,93	95,87	92,02	96	96	96		DAF
5.2	Taux d'exécution du budget d'investissement de l'ONEA (urbain)	Pourcentage	81	96	66,75	51,12	90	90	90		ONEA
5.3	taux d'exécution du plan de passation des marchés (PPM)	Pourcentage	87,2	100	92,38	97,33	95	95	95		DMP
5.4	Pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, AE et communes)	Pourcentage	60	62	88,26	89,89	70	90	90		DGESS

DEFINITIONS DES INDICATEURS

N°	Indicateurs	Définition/ description	Mode de calcul	Fréquence	Niveau de Désagrégation si possible	Structure responsable
PRO	GRAMME DE MOBILISATION	ON DES RESSSOURCES EN	N EAU			
1.1	Capacité de stockage en eau de surface	volume d'eau théorique mobilisé à travers les retenues d'eau suivant leur niveau normal de remplissage	Somme des capacités de l'ensemble des ouvrages de mobilisation des eaux de surface	Annuelle	National / Régional	DGIH
1.2	Nombre cumulé de nouveaux barrages réalisés	Nombre total de barrages réalisés depuis l'année 2015	Somme cumulée des barrages réalisés à partir de 2015	Annuelle	National / Régional	DGIH
1.3	Nombre cumulé de barrages réhabilités	Nombre total de barrages réhabilités depuis l'année 2015	Somme cumulée des barrages réhabilités à partir de l'année 2015	Annuelle	National / Régional	DGIH
1.4	Taux de fonctionnalité des barrages	Nombre de retenues d'eau dont l'ensemble des ouvrages annexes sont fonctionnels.	(Nombre de barrages fonctionnels/nombre total de barrages)*100	Annuelle	National / Régional	DGIH
PRO	GRAMME GESTION INTEG	REE DES RESOURCES EN				
2.1	Nombre de services de police de l'eau fonctionnels	Nombre de services de police de l'eau fonctionnels	Somme des services de la Police de l'eau mis en place et fonctionnels en année n.	Annuelle.	National Bassin hydrographique Région	SP/GIRE DGRE
2.2	Taux de recouvrement de la CFE (base prévision)	Proportion des prévisions de la CFE recouvrée	Rapport entre le montant collecté de la CFE de l'année n sur la prévision de l'année n de la CFE * 100.	Annuelle	National. Espace de gestion.	SP/GIRE AE.

N°	Indicateurs	Définition/ description	Mode de calcul	Fréquence	Niveau de Désagrégation si possible	Structure responsable
2.3	Taux de recouvrement de la CFE (base assiette)	Proportion du potentiel de la CFE recouvrée	Rapport entre le montant collecté de la CFE de l'année n sur le potentiel (assiette) de l'année n de la CFE * 100.	Annuelle.	National. Espace de gestion.	SP/GIRE AE.
2.4	Proportion des retenues d'eau de surface avec protection des berges	Mesure de l'évolution du nombre de retenues d'eau de plus de 500 000 m ³ dont la bande de servitude a été délimitée et matérialisée	(Nombre de retenues d'eau de plus de 500 000 m³ dont la bande de servitude a été délimitée et matérialisée divisé par le nombre total de retenues d'eau de plus de 500 000 m³) * 100.	Annuelle	National. Espaces de gestion de l'eau.	SP/GIRE AE.
2.5	Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	Proportion des agences de l'eau disposant d'un SDAGE	(Nombre des agences de l'eau disposant d'un SDAGE sur le nombre total d'agences de l'eau)*100	Annuelle.	National. Espaces de gestion de l'eau.	SP/GIRE AE
PRO	GRAMME EAU POTABLE					
3.1	Taux d'accès national à l'eau potable	Pourcentage de population ayant accès à l'eau potable suivant les normes et critères en vigueur (source Manuel Normes et critère AEPA)	(Population desservie selon les critères et normes définies/population totale) * 100.	Annuel	National	DGEP/ONEA
3.2	Taux de fonctionnalité des ouvrages d'AEP en milieu rural (système d'AEPS)	Proportion d'AEPS alimentant au moins une borne fontaine	(nombre d'AEPS fonctionnel/ nombre total d'AEPS)*100	Annuelle	National, régional, communal	DGEP

N°	Indicateurs	Définition/ description	Mode de calcul	Fréquence	Niveau de Désagrégation si possible	Structure responsable
3.3	Taux de fonctionnalité des points d'eau modernes en milieu rural (forages)	Proportion des PEM équipés de pompe fournissant un débit minimal de 0,7 m3/h, sans panne d'une durée supérieure à 12 mois.	(nombre de PEM fonctionnel/ nombre total de PEM)*100	Annuelle	National, régional, communal	DGEP
3.4	Taux d'équipement des écoles en points d'eau potable	Proportion d'écoles primaires disposant de point d'eau potable (forage, borne fontaine et branchement privé)	(Nombre d'écoles primaires disposant de point d'eau potable rapporté au nombre total d'écoles primaires)*100	Annuelle	National, régional, communal	DGEP
3.5	Taux d'équipement des Centres de Santé en points d'eau potable	Proportion de centre de santé disposant de points d'eau potable	(Nombre de centre de santé disposant de points d'eau potable rapporté au nombre total de centre de santé)*100	Annuelle	National, régional, communal	DGEP
3.6	Nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% année N (Equité de l'accès à l'eau potable au niveau communal)	Réduction des disparités du taux d'accès entre les communes en faisant passer le taux minimum à 65%.	Somme des communes dont le taux d'accès est inférieur à 65% l'année N.	Annuelle	National, régional	DGEP
3.7	Proportion d'AEPS gérées par délégation (%)	Pourcentage du nombre d'AEPS gérés en délégation (contrat de délégation) par rapport au nombre total d'AEPS.	(Nbre d'AEPS gérées par délégation (contrat de délégation)/ Nbre d'AEPS total)*100	Annuelle	National, régional, communal	DGEP
3.8	Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural		Somme des villages dont le taux d'accès à l'eau		National, régional, communal	DGEP

N°	Indicateurs	Définition/ description	Mode de calcul	Fréquence	Niveau de Désagrégation si possible	Structure responsable
		d'approvisionnement en eau potable fonctionnel	potable est nul en milieu rural			
3.9	Nombre de personnes additionnelles desservies en milieu péri-urbain (annuellement)	Mesure le nombre de personnes qui sont nouvellement desservies	Population nouvellement desservie selon les critères et normes définies	Annuelle	National, régional, communal	ONEA
PRO	GRAMME ASSAINISSEMEN	T				
4.1	Taux d'accès national à l'assainissement	Proportion de ménages utilisant une latrine familiale améliorée dont le nombre total d'utilisateurs est au plus égal à 10	(Nombre de personne qui ont accès selon les normes nationales) /population totale)*100	Annuel	National	DGA
4.2	Nombre de villages touchés par le déclenchement (annuellement)	Nombre de villages ayant décidés d'agir ensemble pour éradiquer la DAL	Somme des villages touchés par le déclenchement	Annuel	National, régional, communal	DGA
4.3	Proportion de villages et secteurs certifiés FDAL	Proportion de villages et de secteurs déclarés FDAL et qui ont gardé le statut au bout de 6 mois de suivi	(Nombre de villages et secteurs ayant éradiqué la DAL /nombre total de villages et de secteurs déclenchés)*100	Annuel	National, Régional, communal	DGA/ONEA
4.4	Taux d'équipement des écoles en latrine	Proportion d'écoles primaires disposant de blocs de latrines	(Nombre d'écoles équipés en latrines selon les normes nationales/nombre total d'écoles)*100	Annuel	National, Régional, communal	DGA
4.5	Taux d'équipement des Centres de Santé en latrine	Proportions de CSPS disposant de blocs de latrines	(Nombre de CSPS équipés selon les normes nationales/ nombre total de CSPS)*100	Annuel	National, Régional, communal	DGA

N°	Indicateurs	Définition/ description	Mode de calcul	Fréquence	Niveau de Désagrégation si possible	Structure responsable
4.6	Nombre de sites de dépotage réalisés		Somme des sites de dépotage réalisés	Annuel	National, Régional, communal	ONEA
4.7	Nombre de latrines familiales hygiéniques construites en milieu péri-urbain	Ce sont les ouvrages d'assainissement qui respectent les options technologiques homologués	Somme de latrines familiales hygiéniques construites annuellement en milieu péri-urbain	Annuel	National, Régional, communal	ONEA
PRO	GRAMME GOUVERNANCE	« EAU ET ASSAINISSEME	NT »			
5.1	Taux d'exécution du budget d'investissement du MEA	C'est le niveau d'exécution du budget d'investissement base dotation	(Montant liquidé des investissements/Dotation définitive des investissements) *100	Annuel	National	DAF
5.2	Taux d'exécution du budget d'investissement de l'ONEA	C'est le niveau d'exécution du budget d'investissement sur la base de dotation	Montant global engagé / Montant global prévu	Trimestrielle et annuelle	ONEA	ONEA
5.3	Taux d'exécution du Plan de passation des marchés (PPM)	C'est la proportion des marchés eau et assainissement passés.	(Nombre de marchés passés/ Nombre de marchés prévus)*100	Annuel	National	DMP
5.4	Pourcentage du budget AEPA et GIRE du MEA exécuté localement (DREA, Agences de l'Eau et communes)	Part des investissements publics de l'AEPA et GIRE exécutés par le niveau local (DREA, Agences de l'Eau et communes). Il est calculé sur la base de la loi de finances initiale.	(Somme des montants des investissements AEPA et GIRE exécuté par les régions et Agences de l'Eau et des montants transférés aux communes /Montant total des investissements de l'AEPA et de la GIRE)*100.	Annuel	National	DGESS